



# ELECTION DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION ET AU CONSEIL DES SECTIONS INTERNATIONALES

DATE DE SCRUTIN : **VENDREDI 8 OCTOBRE 2021, de 8h00 à 17h30**

MODE DE SCRUTIN : les représentants sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne. Le panachage n'est pas possible : *en cas de rature ou de surcharge, le bulletin sera considéré comme nul.*

## COMMENT VOTER

- 1) EN VENANT VOUS-MEME, le vendredi 8 octobre de 8h à 17h30 au bureau de vote (salle réunion du proviseur, à côté du secrétariat du proviseur, site de **Ferney-Voltaire**) ;
  
- 2) EN VOTANT PAR CORRESPONDANCE :
  - Soit en déposant votre bulletin au secrétariat du Proviseur (Ferney-Voltaire) ou du Proviseur adjoint (Saint-Genis-Pouilly), au plus tard le jeudi 7 octobre à 12h, sous double enveloppe\* :
  
  - Soit, pour le site de **Saint-Genis-Pouilly**, en déposant votre bulletin sous double enveloppe\* au secrétariat du Proviseur adjoint le vendredi 8 octobre entre 8h et 17h30 (afin d'éviter les risques de double vote –sur Saint-Genis-Pouilly et sur Ferney-Voltaire les bulletins déposés à Saint-Genis-Pouilly seront considérés comme des votes par correspondance : ils seront transportés vers Ferney-Voltaire en fin de journée, et ne seront pris en considération que si l'électeur n'a pas déjà voté sur ce site ; dans le cas contraire, le bulletin sera détruit) ;
  
  - Soit en envoyant le bulletin par la poste, sous double enveloppe\*, de manière à ce qu'il soit reçu au plus tard le 8 octobre.

\* Si vous votez par correspondance : placer le bulletin de vote dans l'enveloppe vierge (saumon pour le CA collège, bleue pour le CA lycée, blanche pour le Conseil des Sections Internationales) puis glisser cette enveloppe dans la deuxième enveloppe de même couleur libellée au nom de Monsieur le Proviseur, et que vous aurez préalablement complétée et signée.

ATTENTION : tout pli incomplètement rempli sera déclaré NUL.

Le dépouillement se fera le **vendredi 8 octobre 2021 à 17h30**. Il est public.